

# VISION ZERO

Améliorer la sécurité, la santé et le bien-être  
au travail dans les chaînes d'approvisionnement  
mondiales grâce à Vision Zero



## Origines de Vision Zero

Organisation apparentée aux Nations Unies fondée en 1927, l'AISS regroupe 320 institutions nationales de sécurité sociale implantées dans 160 pays. Elle a présenté Vision Zero, sa nouvelle stratégie de prévention, à l'occasion de l'édition 2017 du Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, à Singapour.

Vision Zero étant une stratégie ouverte, chacun peut y adhérer et faire appel à ses outils et concepts. Ses 7 règles d'or peuvent être employées par des entreprises et organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Vision Zero propose des ressources faciles à utiliser, telles que guides, publications et supports de communication. Elle doit son succès à la participation de plus de 16 000 entreprises, personnes et partenaires, tous déterminés à donner naissance à un monde du travail plus sûr et plus sain.

Depuis son lancement mondial, à Singapour en 2017, Vision Zero a connu une expansion continue, marquée par une augmentation constante du nombre de partenariats et d'adhésions. Des lancements nationaux ont eu lieu dans de très nombreux pays pour favoriser sa mise en œuvre. Elle a également fait l'objet de débats au sein d'instances politiques et économiques de haut niveau, dont le G20 et le G7. Par ailleurs, un Fonds Vision Zero géré par l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été mis en place. Vision Zero a également occupé une place centrale lors de la mise au point du cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027, intitulé «La santé et la sécurité au travail dans un monde du travail en mutation».

L'une des grandes forces de Vision Zero tient au fait qu'elle est compatible avec le droit du travail et les normes nationales, mais peut servir de stratégie globale pour favoriser une meilleure application de la loi. Elle peut intégrer toutes les initiatives existantes, ce qui favorise une application durable et une acceptation de plus en plus grande.

### Guides Vision Zero

L'AISS a mis au point un ensemble de guides et d'outils à l'appui de Vision Zero:

- 7 règles d'or – pour un travail sain et sans accidents: Guide à l'intention des employeurs et des dirigeants
- 7 règles d'or pour les petites entreprises
- Les indicateurs proactifs: Guide de mesure et de gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail
- Les 7 règles d'or – pour protéger l'environnement et notre avenir: Guide à l'intention de l'industrie, des employeurs et des dirigeants
- Le Guide Vision Zero à l'intention des inspecteurs du travail (à paraître en 2023)
- Comment instaurer un environnement de travail sain et promouvoir le bien-être au travail avec Vision Zero

Ces guides peuvent être consultés à l'adresse <https://visionzero.global/guides>

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>Vision Zero pour les chaînes d’approvisionnement</b>	<b>6</b>
<b>Présentation des principaux concepts</b>	<b>10</b>
<b>Améliorer la SSB+ dans les chaînes d’approvisionnement</b>	<b>15</b>
<b>Liste de contrôle A: 7 règles d’or pour les chaînes d’approvisionnement</b>	<b>26</b>
<b>Liste de contrôle B: Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d’approvisionnement</b>	<b>34</b>
<b>Matrice 1: Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ à utiliser par l’entreprise initiatrice</b>	<b>49</b>
<b>Références</b>	<b>51</b>

## Avant-propos

Ce guide a été élaboré à l'initiative du Comité international pour la prévention dans le commerce, la logistique des marchandises et la manutention portuaire (Comité international Commerce) de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), qui s'intéresse plus particulièrement à la sécurité, à la santé et au bien-être au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'économie contemporaine est placée sous le signe de la mondialisation, c'est-à-dire de l'interdépendance croissante des économies, cultures et populations du monde, en raison des échanges commerciaux de biens et services, des technologies, des flux d'investissements internationaux et de la circulation des personnes et des informations. Beaucoup d'entreprises s'appuient sur des chaînes d'approvisionnement mondiales sophistiquées pour organiser les activités dont elles ont besoin pour concevoir, produire et fournir des biens et services aux consommateurs dans différents pays du monde. Ces chaînes d'approvisionnement se sont considérablement complexifiées sous l'effet de l'internationalisation, de l'accélération des échanges et de l'évolution du comportement des consommateurs à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, chacune des différentes entreprises situées le long de la chaîne doit prêter attention à de multiples tâches et obligations juridiques. La question de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail, qui est l'un de ces nombreux aspects, revêt une importance vitale.

Deux effets de la mondialisation méritent en particulier d'être soulignés:

- Lorsque des entreprises participant aux échanges mondiaux font produire leurs biens par des fournisseurs, qu'elles agissent comme employeurs ou comme clients, il y a toujours un risque pour les normes sociales.
- Les entreprises comme les salariés ont affaire à des conditions de travail hétérogènes et à des réglementations qui varient d'un pays à l'autre.

Dans ce contexte, l'un des principaux enjeux est d'exploiter la chaîne d'approvisionnement pour améliorer la sécurité, la santé et le bien-être au travail. La concurrence intense entre fournisseurs, conjuguée à des coûts élevés et à des délais serrés, se solde par une baisse des salaires et une dégradation des conditions de travail en raison de la recherche incessante d'économies supplémentaires. Tous ces facteurs peuvent se traduire par une violation des droits humains élémentaires et/ou des règles en matière de sécurité et de santé au travail.

Il en résulte des accidents, des maladies et des décès. La question fondamentale est donc la suivante: sommes-nous face à des phénomènes que nous devons nous résigner à accepter parce qu'ils font partie du commerce ou avons-nous plutôt affaire à une situation que nous devons faire évoluer?

Chacun sait que, lorsque la sécurité, la santé et le bien-être au travail sont très dégradés, de nombreux travailleurs sont victimes d'accidents et/ou de maladies, lesquels interrompent de façon imprévisible le fonctionnement de l'entreprise et ont un impact direct sur sa réputation et sur ses bénéfices. C'est pourquoi de plus en plus de voix s'élèvent pour demander un modèle de production et de commerce plus durable, et en particulier pour que la question de la sécurité et la santé au travail reçoive l'attention qu'elle mérite. La durabilité comporte trois grandes dimensions: écologique, économique et sociale. Les aspects sociaux en sont donc des composantes essentielles, et le Comité international Commerce de l'AISS est convaincu que, pour que le développement durable s'impose, il faut agir simultanément et dans le même sens sur ces trois dimensions, parce qu'elles sont en interaction directe les unes avec les

autres. Pour que les chaînes d'approvisionnement soient socialement durables, ce qui constitue notre objectif général, il faut accorder de l'importance à la prévention tout au long de la carrière d'un salarié.

La pandémie de COVID-19 nous en a apporté la preuve de façon brutale. Nous avons dû admettre que la communauté internationale était dépendante des chaînes d'approvisionnement mondiales et avons réalisé à quel point ces chaînes sont exposées à des risques et peuvent être perturbées. Que peut-on faire pour y remédier? La stratégie de prévention mondiale Vision Zero conçue par l'AISS pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être au travail a un rôle central à jouer.

Ce guide a pour but de décrire les modifications qui peuvent être apportées aux chaînes d'approvisionnement mondiales et de proposer aux entreprises des outils accessibles pour mettre en place des processus de nature à améliorer la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

## **Genèse du guide**

Le guide a été élaboré entre 2021 et 2023 pour le compte de l'AISS par l'équipe de recherche de l'Institut finlandais de la santé au travail (*Finnish Institute of Occupational Health – FIOH*) (composée de Pia Perttula, responsable de recherche, Tommi Alanko, directeur, Riikka Ruotsala, experte, et Timi Lannetta, chercheur) en coopération avec le Professeur Gerard Zwetsloot (Pays-Bas). Cette équipe réunit des compétences en recherche et une expérience pratique dans le domaine de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail. Sigrid Roth, Secrétaire générale du Comité international Commerce de l'AISS, et Helmut Ehnes, Président du Comité directeur de Vision Zero, ont fait part de leurs réflexions tout au long du processus. Les questions liées aux chaînes d'approvisionnement ayant une nature transversale, nous avons organisé de multiples consultations des parties prenantes et avons associé à nos travaux les 14 comités internationaux pour la prévention de l'AISS, de même que Bernd Treichel, Responsable principal en sécurité sociale (prévention) au sein du Secrétariat général de l'AISS.

## Vision Zero pour les chaînes d’approvisionnement

La collaboration entre entreprises occupe une place centrale dans la gestion des chaînes d’approvisionnement. Ces dernières ont un lien avec les dimensions économique, environnementale et sociale du travail. Ce guide, axé sur la dimension sociale, porte sur la manière d’améliorer *la sécurité, la santé et le bien-être* (SSB) dans les chaînes d’approvisionnement du point de vue de la durabilité et de la responsabilité. Dans une économie mondialisée, ces chaînes sont composées d’entreprises de toutes tailles, couvrent un large éventail de secteurs économiques et s’étendent sur tous les continents. Dans ce monde qui évolue sans cesse, la nécessité d’améliorer la SSB dans les chaînes d’approvisionnement mondiales est amplement reconnue. Dans ces chaînes, les risques provenant des activités d’une entreprise peuvent porter préjudice aux partenaires situés en aval.

Comme le souligne l’OIT, la sécurité, la santé et le bien-être sont étroitement liés au droit fondamental qu’est le droit à un environnement de travail sûr et sain (BIT, 2022a). De plus, la Déclaration universelle des droits de l’homme (ONU, 1948) affirme que toute personne a droit à «des conditions équitables et satisfaisantes de travail» et aux droits fondamentaux relatifs au travail.

Pourtant, aujourd’hui encore, le travail est la cause d’importants préjudices. La population du monde entier paie un lourd tribut aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, qui ont également des conséquences économiques non négligeables. D’après des estimations de 2022, environ 2,9 millions de travailleurs meurent chaque année à la suite d’un accident du travail ou d’une maladie professionnelle (BIT, 2022a), ce qui signifie qu’en moyenne environ 7 945 personnes perdent la vie chaque jour en raison de conditions de travail dangereuses ou mauvaises pour la santé. Par ailleurs, les risques psychosociaux auxquels les individus sont exposés au travail ont des répercussions négatives sur la santé mentale. Les problèmes de santé mentale sont responsables de la perte de 12 milliards de jours de travail par an (OMS et BIT, 2021a).

Le préjudice économique dû aux accidents du travail et aux maladies professionnelles est évalué à 5,4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial. Il s’explique par la perte de jours de travail productifs, la perturbation des processus de production, les dommages matériels, l’atteinte à l’image, ainsi que par le coût des soins de santé et de l’indemnisation des travailleurs (BIT, 2022a).

Dans une économie mondialisée, il est fréquent que les entreprises se recentrent sur les activités qui constituent leur cœur de métier, raison pour laquelle les chaînes d’approvisionnement ont gagné en importance. Dans une chaîne d’approvisionnement mondiale type, une entreprise extrait des matières premières, utilisées par d’autres acteurs pour fabriquer différentes parties des produits, qui seront ensuite assemblées dans un autre pays avant que le produit final soit envoyé dans le monde entier pour être distribué. Les tâches qu’impliquent ces processus comportent des risques pour la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs situés tout au long de la chaîne. La SSB dépend de facteurs dont certains sont extérieurs à l’organisation elle-même. Même si chaque entreprise doit d’abord la garantir dans le cadre de ses propres activités, il faut adopter une optique plus large, englobant les chaînes d’approvisionnement. Ainsi, la SSB concerne une entreprise à double titre: pour la protection de ses propres intérêts et pour la promotion de pratiques durables.

L’exigence de durabilité et de responsabilité se faisant de plus en plus grande, de nombreuses initiatives et approches ont été mises au point et ont donné naissance à de nouvelles possibilités d’amélioration de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail. À titre d’exemple, les 17 objectifs de développement

durable (ODD) des Nations Unies désignent un ensemble de domaines dans lesquels la durabilité doit être améliorée. C'est le cas de l'ODD 8, qui concerne la croissance économique durable et le travail décent pour tous et qui consiste à «parvenir au plein emploi productif et à garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale».

De plus, la durabilité et la transparence des produits et services revêtent de plus en plus d'importance. Même s'il n'existe pas de règle mondiale imposant le travail décent, plusieurs normes du travail de l'OIT ont été introduites. De surcroît, dans certains pays, des lois relatives à ces normes ont été adoptées ou des réformes sont en cours (ex.: la loi allemande sur le devoir de vigilance dans les chaînes d'approvisionnement et la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité). Par ailleurs, beaucoup de parties prenantes – clients, consommateurs, médias, ONG et organisations de la société civile – sont plus attentives que par le passé aux violations des droits humains et aux mauvaises conditions de travail et agissent pour les combattre.

## **De bonnes raisons de s'intéresser à vos chaînes d'approvisionnement**

Quiconque veut construire une chaîne d'approvisionnement responsable doit faire de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail l'un des critères qui doivent être respectés pour que la chaîne d'approvisionnement et les produits finis puissent être qualifiés de durables. Renforcer la SSB et les principes et droits fondamentaux au travail crée également des débouchés pour les entreprises, et accroît l'avantage concurrentiel, la résilience et la demande des clients. Ainsi, pour stimuler son activité, une entreprise peut établir des liens entre la sécurité, la santé, le bien-être et les principes et droits fondamentaux d'une part et ses stratégies d'autre part. La politique en matière de SSB ne doit pas viser une seule entreprise: elle doit être étendue à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Le respect et la protection de la SSB et des principes et droits fondamentaux dans les chaînes d'approvisionnement ont des retombées positives:

- En apportant la preuve de son attachement à des activités favorables à la SSB et aux droits fondamentaux au travail, l'entreprise montre son attachement aux pratiques éthiques et peut ainsi améliorer sa réputation.
- Veiller à la SSB limite les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et les processus de livraison, ce qui permet de réaliser des gains d'efficacité et des économies.
- En s'engageant en faveur de la SSB et des principes et droits fondamentaux connexes, l'entreprise montre l'exemple à ses salariés et parties prenantes. Elle est aussi davantage en mesure d'attirer des salariés talentueux.
- En prenant en compte les risques en matière de SSB, les entreprises évitent de mauvais résultats qui pourraient constituer une publicité négative.
- Les entreprises qui ont la SSB pour priorité ont souvent une meilleure image auprès de leurs clients et utilisateurs finals.
- Elles peuvent ainsi tisser des relations durables avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement et établir des partenariats avec des parties prenantes privilégiées. C'est aussi un moyen d'accroître les rendements de leurs investissements. En effet, une main-d'œuvre en

sécurité et en bonne santé est souvent plus efficace, plus productive, moins exposée au risque d'accidents et moins touchée par l'absentéisme.

- Les entreprises qui érigent la SSB au rang de priorité peuvent créer des chaînes d'approvisionnement plus résilientes et résistent mieux à des événements inattendus. Elles peuvent ainsi garantir plus facilement la continuité de leurs activités et de la fourniture de biens et services.

## Finalité du guide

Le guide a vocation à aider les entreprises à améliorer la sécurité, la santé et le bien-être, de même que les principes et droits fondamentaux au travail (SSB+; voir ci-après pour une définition complète) dans les chaînes d'approvisionnement. Il s'adresse principalement aux entreprises désireuses de prendre une initiative et de lancer un processus d'amélioration de la SSB+ ou de le poursuivre. Toutes les entreprises peuvent l'utiliser, quel que soit leur secteur d'activité. Dans ce guide, les termes «entreprise initiatrice» et «partenaire(s) de la chaîne d'approvisionnement» sont employés dans les acceptions suivantes.

- *Entreprise initiatrice* désigne les entreprises qui prennent l'initiative d'améliorer la SSB+ dans leurs chaînes d'approvisionnement. À noter que le terme entreprise est aussi utilisé comme terme générique pour désigner toute organisation employant des ressources humaines. L'entreprise initiatrice se montre proactive en matière de SSB+ et peut, par son action, inciter d'autres acteurs à l'imiter.
- Les *partenaires de la chaîne d'approvisionnement* sont des entreprises qui font partie de la chaîne et sont liées à l'entreprise initiatrice.

Conformément à Vision Zero, le guide encourage les entreprises à établir une collaboration durable, de long terme, avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement. En pratique, l'amélioration de la SSB et des droits fondamentaux connexes dans les chaînes d'approvisionnement procède d'une démarche commune, et constitue à la fois un défi et une chance exigeant collaboration et apprentissage mutuel.

Ce guide entend fournir des orientations et recommandations. Lui-même et les informations qu'il contient n'ont pas de valeur contraignante.

## L'essentiel du guide

Le guide fournit des informations de référence et un modèle de processus d'amélioration de la SSB+. Il contient également des formulaires directement utilisables.

- Le guide définit le concept de SSB+, qui englobe la sécurité, la santé et le bien-être (SSB), de même que les principes et droits fondamentaux au travail (qui correspondent au «+» de SSB+).
- Il présente ensuite les 7 règles d'or dans une version adaptée aux chaînes d'approvisionnement. Nous recommandons aux utilisateurs du guide de se familiariser avec la version originale des 7 règles d'or ([7 règles d'or – pour un travail sain et sans accidents](#)).
- *Le processus d'amélioration de la SSB+ en cinq étapes* fournit un cadre pour amorcer ou poursuivre un processus d'amélioration avec des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.



- Le guide contient par ailleurs trois documents pratiques:

*La liste de contrôle A*, 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement, aide l'entreprise initiatrice à réaliser un état des lieux de ses points faibles et points forts en matière de SSB+.

*La liste de contrôle B*, Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement, fournit les questions et aspects que l'entreprise initiatrice et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement doivent évaluer ensemble. Ce document contient aussi un plan d'action utilisable par les partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

*La matrice 1*, Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ à utiliser par l'entreprise initiatrice, permet de synthétiser les informations sur la SSB+ recueillies auprès des partenaires.



## Présentation des principaux concepts

Ce guide contient des termes amplement utilisés dans le domaine de la SSB, des chaînes d'approvisionnement et de la durabilité sociale. Les concepts de SSB, de SSB+ et de chaîne d'approvisionnement sont présentés, de même que les deux notions connexes que sont la durabilité sociale et la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

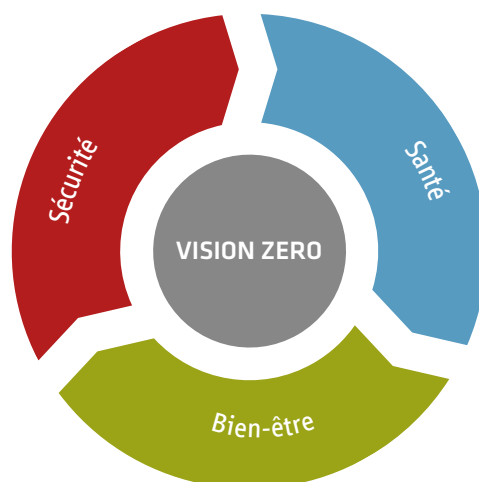
### Sécurité, santé et bien-être (SSB) – Les trois piliers de Vision Zero

Vision Zero est une stratégie mondiale et une approche transformationnelle de la prévention qui intègre les trois dimensions que sont la sécurité, la santé et le bien-être à tous les niveaux de travail. Elle se concentre sur les actions de prévention visant à favoriser l'avènement de lieux de travail sans accidents (blessures) et maladies professionnelles. L'objectif est d'instaurer des lieux de travail où la sécurité et la santé sont garanties, où les méthodes de travail sont sûres et saines, où le travail à un sens et où les emplois contribuent au bien-être des travailleurs et de leur entourage. Vision Zero a des ambitions qui vont au-delà d'une simple conformité aux règles.

Elle doit être conçue comme un processus et un parcours vers un idéal. C'est aussi une vision qui repose sur des valeurs, en ce sens qu'elle implique que le travail ne doit pas avoir d'impact négatif sur la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs, et doit si possible les aider à préserver et améliorer leur SSB, à développer leur confiance en soi, leurs compétences et leur employabilité. Vision Zero adopte une optique positive: elle est axée sur les problèmes, mais aussi sur le repérage et l'exploitation des points forts sur lesquels s'appuyer pour faire progresser la SSB.

Elle reconnaît le droit de chaque travailleur à la vie et à l'intégrité physique, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. En appliquant Vision Zero, les pouvoirs publics, les secteurs d'activité et les entreprises s'engagent à recenser le plus tôt possible tous les facteurs susceptibles de provoquer des accidents et des maladies et à prévenir les dommages aux personnes. Vision Zero vise en particulier les accidents et maladies mortels et les accidents et maladies graves.

#### Graphique 1. Les trois piliers de Vision



1. La *sécurité au travail* est une démarche active qui consiste à promouvoir, préserver et pérenniser des conditions et des comportements sans risque dans le cadre professionnel pour éliminer les accidents du travail, ainsi qu'à mener des actions de prévention pour éviter les événements néfastes et inattendus tels que les accidents et incidents réels ou les quasi-accidents, et pour empêcher l'instauration de conditions de travail malsaines.
2. La *santé au travail*, qui renvoie à la santé physique au travail, est une démarche active qui consiste à promouvoir, préserver et pérenniser des conditions et des comportements sains au travail, susceptibles de garantir la bonne santé physique et de préserver la capacité de travail des travailleurs, ainsi qu'à mener des actions de prévention pour empêcher la survenue de problèmes de santé et l'instauration de conditions de travail comportant des risques psychosociaux.
3. Le *bien-être au travail* (autrement dit, la santé psychosociale au travail) est une démarche active qui consiste à promouvoir, préserver et pérenniser des conditions de travail saines sur le plan psychosocial pour préserver la santé mentale des travailleurs, leur productivité et leur créativité, ainsi qu'à mener des actions de prévention pour empêcher la survenue de problèmes de santé et l'instauration de conditions de travail comportant des risques psychosociaux.

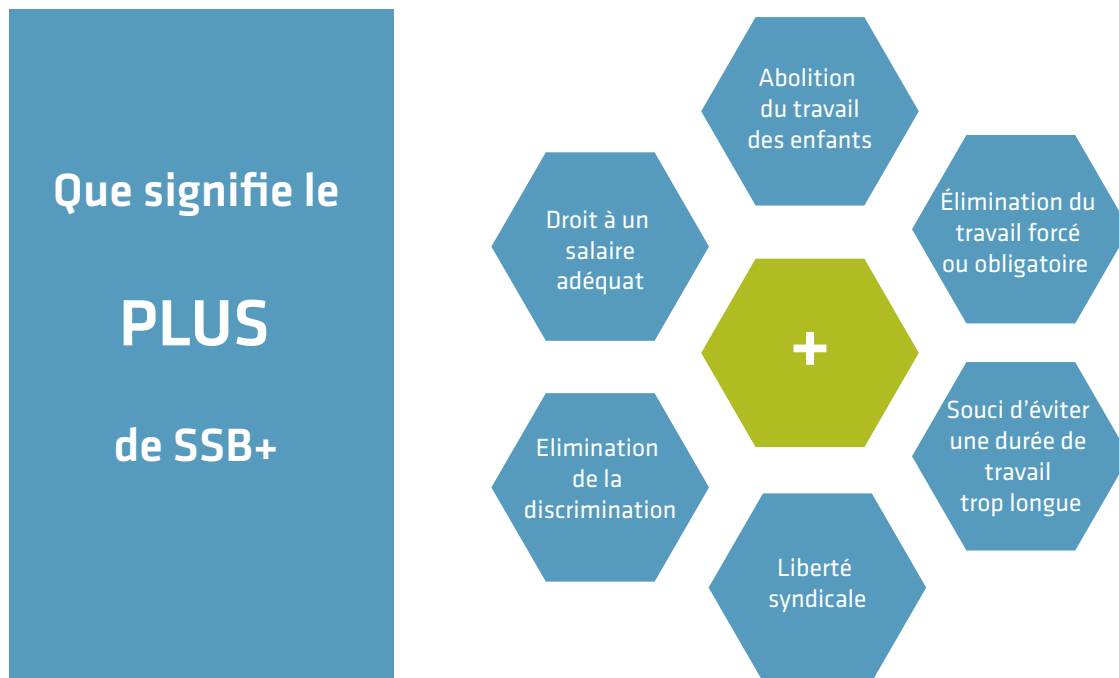
## **SSB+**

Le terme SSB+ introduit et utilisé dans ce guide permet d'élargir la définition de la qualité de vie au travail en ajoutant à la sécurité, à la santé et au bien-être les principes et droits fondamentaux au travail. Il existe un lien étroit entre les violations de ces droits (abolition du travail des enfants, élimination du travail forcé et de la discrimination, etc.) et la SSB. Il est important de savoir reconnaître les signaux qui peuvent indiquer l'existence de violations potentielles de ces droits. Une entreprise responsable ne peut faire abstraction de ces signaux. Il faut parfois des années pour bâtir une relation de confiance avec les clients et conférer une image positive à l'entreprise et à ses produits. Il est de surcroît très peu probable que la SSB puisse s'améliorer au sein de la chaîne d'approvisionnement si ces droits fondamentaux ne sont pas respectés.

### **Que signifie le PLUS (+) de SSB+?**

Les entreprises qui veulent améliorer la SSB+ au sein des chaînes d'approvisionnement doivent coopérer pour empêcher que les êtres humains ne subissent des préjudices en raison de leur travail. Elles y parviennent en garantissant la sécurité, la santé et le bien-être (SSB), de même que le respect des droits fondamentaux au travail (+). La SSB+ englobe donc les principes et droits fondamentaux au travail au sens de l'OIT et peut même inclure d'autres éléments le cas échéant (graphique 2).

**Graphique 2. Droits fondamentaux au travail dans ce guide**



Dans ce guide, le «+» englobe:

- *L'abolition du travail des enfants*  
L'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail est fixé à 15 ans (13 ans pour les travaux légers) et à 18 ans pour les travaux dangereux (16 ans dans certaines conditions strictement définies) (BIT, 2023a).
- *L'élimination du travail forcé ou obligatoire*  
Le travail forcé est non seulement une violation grave d'un droit humain fondamental, mais il est aussi l'une des principales causes de la pauvreté et compromet le développement économique (BIT, 2023b).
- *Le souci d'éviter une durée de travail trop longue*  
Une durée de travail longue (supérieure à 55 heures par semaine) est le principal facteur de risque de maladies liées au travail, provoquant environ 745 000 décès par an à l'échelle mondiale (OMS et BIT, 2021b).
- *La liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective*  
Le droit de s'organiser collectivement et de constituer des organisations d'employeurs et de travailleurs est la condition préalable à des négociations collectives et à un dialogue social constructifs (BIT, 2023c).
- *L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession*  
La protection contre la discrimination fait partie des droits humains fondamentaux et elle est indispensable pour que les travailleurs choisissent librement leur emploi, développent pleinement leur potentiel et recueillent les fruits de leur labeur en fonction de leur mérite (BIT, 2023d).
- *Le droit à un salaire assurant des conditions d'existence convenables*  
La fixation de salaires adéquats constitue un mécanisme essentiel pour garantir aux travailleurs

– hommes et femmes – et à leur famille un niveau de vie et un revenu décents, tout en assurant la pérennité des entreprises qui créent les emplois de ces travailleurs (BIT, 2022b). «Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale» (ONU, 1948).

## Responsabilité sociale de l'entreprise et durabilité sociale

Le respect de la SSB+ fait partie des aspects sociaux de la durabilité et de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Pour les investisseurs, il figure parmi les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ou critères ESG. Du point de vue de la RSE, la SSB+ est pertinente de plusieurs manières:

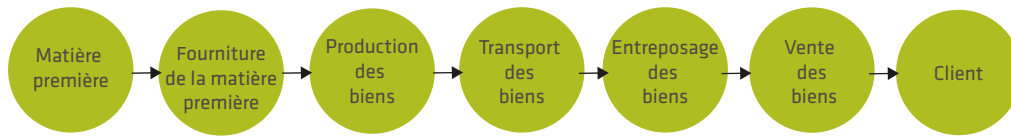
- L'un des principes de base de la RSE veut qu'une entreprise assume la responsabilité de ses «externalités» négatives, ce qui sous-entend que les activités d'une entreprise ont un impact non seulement sur l'entreprise elle-même, mais à l'extérieur, souvent parce qu'elles ont des conséquences involontaires. Par ailleurs, il n'est pas rare qu'une entreprise n'ait pas (encore) conscience des retombées extérieures de ses activités. Les chaînes d'approvisionnement sont un espace dans lequel les activités d'une entreprise peuvent avoir un impact non négligeable, et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement (qui effectuent des opérations avec l'entreprise) peuvent être considérés comme des parties prenantes externes importantes.
- La sécurité, la santé et le bien-être sont des enjeux qui ne peuvent pas simplement être gérés de façon rationnelle, parce qu'ils représentent aussi des valeurs écologiques, humaines et sociales. Le fait que la SSB soit porteuse de valeurs est l'un des fondements de Vision Zero. Il faut appréhender l'importance et la pertinence de ces valeurs en regardant au-delà de ce qui se déroule dans l'enceinte d'une entreprise. Ces valeurs étant humaines et sociales, il faut que les entreprises tiennent aussi compte de leur impact sur la SSB à l'extérieur, par exemple pour les tiers et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Cet ancrage dans les valeurs vaut également pour le concept plus large qu'est la SSB+, qui relève de la valeur largement reconnue qu'est la justice sociale.

## Chaînes d'approvisionnement

Une chaîne d'approvisionnement est constituée de plusieurs entreprises – les partenaires de la chaîne d'approvisionnement – qui coopèrent pour transformer des matières premières en services, produits et biens qui seront distribués aux consommateurs et utilisateurs finals. Dans ce guide, elle est définie comme un ensemble d'entreprises produisant et transférant des matériaux et services pour répondre aux besoins des clients et produire des services dans le monde entier. En somme, une chaîne d'approvisionnement est composée d'une diversité d'entreprises qui déterminent ensemble les caractéristiques du système, dont l'approche vis-à-vis de la SSB+. Il est donc essentiel que les partenaires qui la composent créent des synergies pour garantir la sécurité, la santé, le bien-être et les principes et droits fondamentaux au travail.

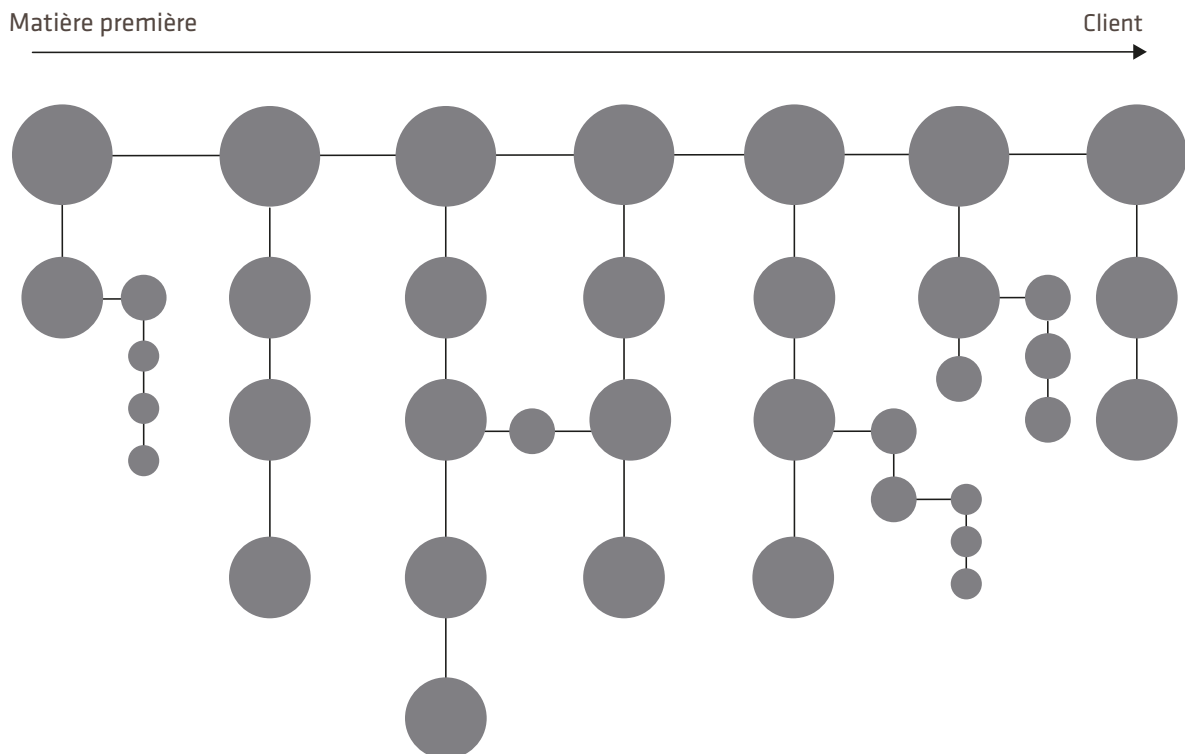
Le graphique 3 est une représentation graphique simplifiée d'une grande chaîne d'approvisionnement. Les ronds correspondent aux différentes étapes du processus, depuis l'extraction de matières premières jusqu'à la mise sur le marché des produits finis à l'intention des clients. Le processus comporte plusieurs phases, avec des différences selon le produit ou service concerné.

**Graphique 3. Représentation simplifiée d'une chaîne d'approvisionnement**



Dans les faits, les chaînes d'approvisionnement sont des ensembles complexes de réseaux liés les uns aux autres. Le graphique 4 montre les liens qui unissent les entreprises dans les chaînes d'approvisionnement. À titre d'exemple, la production de matériel électrique suppose la collaboration de plusieurs partenaires. La ligne horizontale représente le processus qui conduit des matières premières au produit fini mis sur le marché. Les lignes verticales indiquent la production de différents composants. En conséquence, les lignes matérialisent les connexions entre plusieurs chaînes d'approvisionnement et la chaîne d'approvisionnement du secteur du matériel électrique.

**Graphique 4. Exemple de chaînes d'approvisionnement interconnectées**



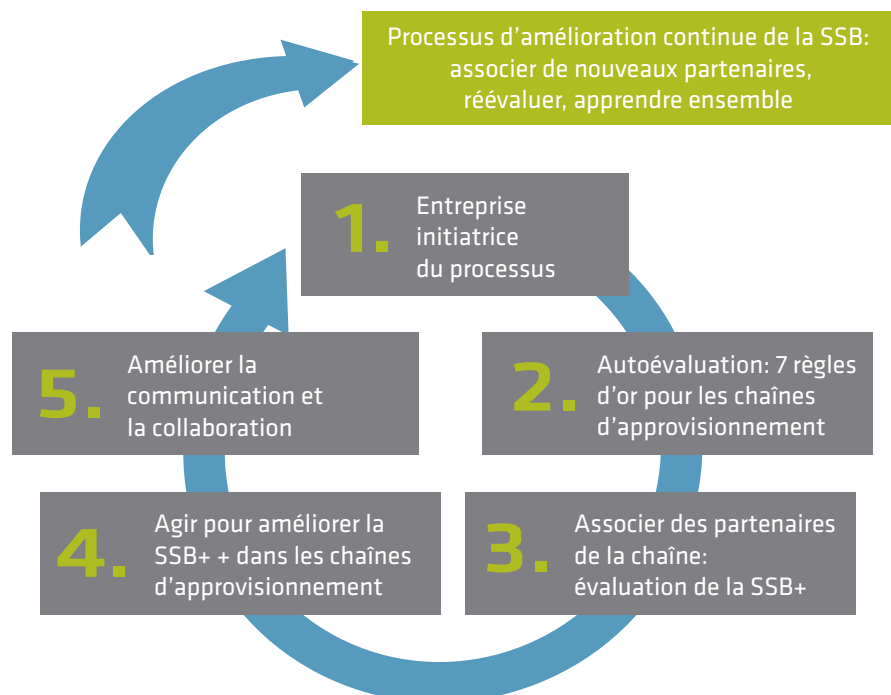
## Améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement

L'instauration d'une collaboration pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement est un processus de longue haleine, ce qui ne signifie cependant pas que l'entreprise doit nécessairement disposer de ressources illimitées ou atteindre des objectifs hors de portée. Pour instaurer une collaboration durable – qui s'inscrit dans un horizon à long terme, repose sur des solutions et ait un sens –, il faut commencer par établir une relation de confiance. La confiance est elle-même le fruit d'interactions et suppose un dialogue régulier sur les visions, les objectifs et les moyens concrets à mettre en œuvre. Elle ne se bâtit pas en un jour mais, une fois qu'elle est établie, cela vaut la peine d'en tirer pleinement parti. Pour qu'elle s'instaure, il faut créer une base solide, sur laquelle reposeront le soutien et l'apprentissage mutuels. Premièrement, les entreprises doivent entrer en relation les unes avec les autres et trouver des manières de communiquer et d'interagir de façon constructive concernant des sujets en lien avec la SSB+. À plus long terme, la collaboration peut prendre diverses formes – organisation commune de forums et de formations ou programmes de développement plus complets.

Pour donner une idée de la manière d'instaurer une collaboration et de faciliter ce parcours dans la pratique, nous présentons ci-après un modèle qui décrit un processus en cinq étapes visant à améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement. Ces cinq étapes forment un continuum à suivre par les entreprises pour s'engager dans cette démarche d'amélioration (graphique 5).

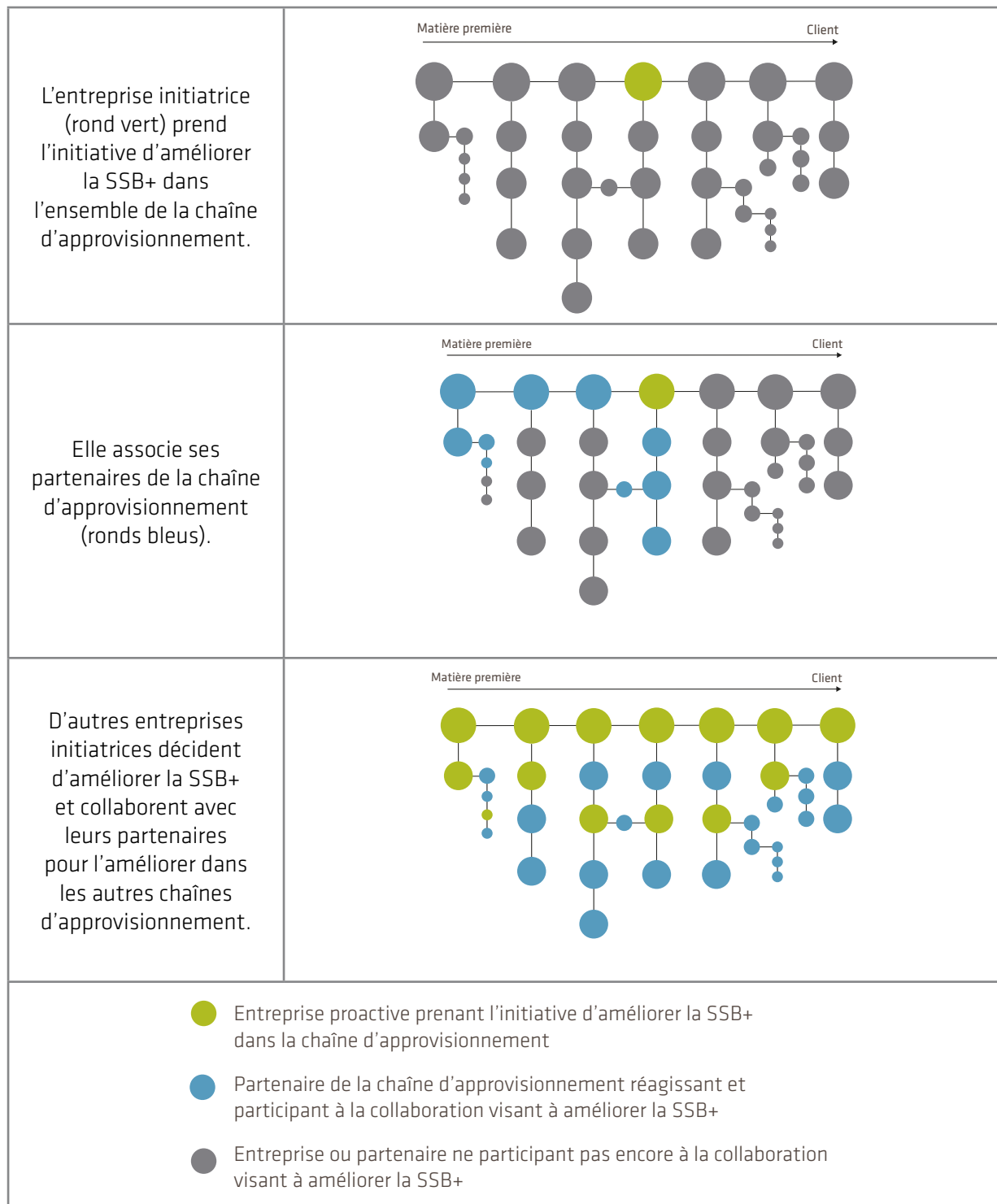
Ce guide fournit des lignes directrices à appliquer dans les chaînes d'approvisionnement. Il décrit ci-dessous plus précisément chacune des étapes du processus d'amélioration, offrant des idées et une inspiration pour la mise en œuvre. Les évaluations pratiques correspondant aux étapes 2 et 3 sont décrites en annexe, à la fin du guide.

### Graphique 5. Processus en cinq étapes pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement



## Comment les processus d'amélioration de la SSB+ peuvent-ils être diffusés à l'ensemble des entreprises de la chaîne d'approvisionnement?

Dans l'idéal, les entreprises s'impliquent soit en prenant elles-mêmes l'initiative soit en réagissant à l'initiative prise par d'autres entreprises, voyant la collaboration comme une possibilité de promouvoir la SSB+ dans le cadre de leur propre organisation et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.





## Étape 1: Entreprise initiatrice du processus

Pour l'entreprise à l'initiative du processus, l'étape 1 consiste à s'engager à lancer le processus avec un ou plusieurs partenaires afin de garantir et d'améliorer la SSB+.

En règle générale, les chaînes d'approvisionnement sont constituées de multiples partenaires exerçant leur activité dans des secteurs divers. Géographiquement, elles peuvent s'étendre sur plusieurs pays et continents. La question de savoir où commence et où se termine la chaîne est une question pratique qui doit être posée. Appréhender la chaîne dans son «intégralité» n'est pas toujours simple. Dans le cas de chaînes d'approvisionnement longues et complexes, il peut être difficile pour une entreprise de repérer les partenaires situés en bas de la chaîne. Il en résulte une difficulté à suivre les changements qui se produisent le long de la chaîne et, par conséquent, à avoir une vision d'ensemble des aspects liés à la SSB+. Même si le lancement du processus d'amélioration de la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement peut être compliqué, rien ne permet de penser qu'il est impossible d'associer les partenaires et d'améliorer la SSB+. Bien au contraire, beaucoup d'entreprises ont défini une vision, des objectifs et un plan d'action et ont commencé à mettre en œuvre des actions en collaboration avec des partenaires. Il est bon de garder à l'esprit que tout parcours a toujours un point de départ.

Dans ce guide, conformément à l'approche Vision Zero, nous partons du principe que chaque entreprise est un maillon important de la chaîne et peut donc prendre l'initiative de lancer le processus d'amélioration en se considérant comme le point de départ. Prendre l'initiative implique d'apporter la preuve de son propre engagement et de traduire les objectifs en actions concrètes. Chaque entreprise appréhende et définit la chaîne à partir du point où elle se trouve, en fonction de sa position et de son rôle (ex.: selon qu'elle est entreprise chef de file, fournisseur, fournisseur de fournisseur). En règle générale, on s'attend à ce que l'initiative vienne des entreprises de grande taille en position de chef de file, mais il est important de ne pas oublier que les petites et moyennes entreprises peuvent aussi jouer un rôle clé. Il existe de multiples manières d'impulser la collaboration et de peser sur les améliorations de la SSB+.

En vous appuyant sur les questions suivantes, engagez une réflexion sur ce que l'étape 1 signifie pour votre entreprise dans la pratique.

- Quel rôle joue notre entreprise dans les chaînes d'approvisionnement et pourquoi voulons-nous être à l'initiative du processus?
- De quel type de compétences en matière de SSB+ disposons-nous dans notre entreprise? Qui devrions-nous associer au processus?

## Étape 2: Autoévaluation de la situation de l'entreprise sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement

L'entreprise initiatrice peut utiliser la liste de contrôle A afin de réaliser une autoévaluation sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement. La liste l'aide à dresser un état des lieux en recensant ses points faibles et ses points forts en matière de SSB+ au niveau de ses propres activités et par conséquent de celles de ses partenaires.

Le présent guide aide les entreprises à conduire une évaluation sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement, ce qui leur permet d'avoir une connaissance et une compréhension commune de leur situation, de leurs objectifs et de leur ambition en matière de SSB+. Cette évaluation repose sur une adaptation de la version originale des 7 règles d'or (tableau 1).

L'évaluation fournit des informations sur les chaînes d'approvisionnement et la collaboration entre l'entreprise initiatrice et ses partenaires. Elle doit aider à identifier les points faibles en matière de SSB+ à la fois dans les activités de l'entreprise elle-même et dans la chaîne d'approvisionnement, et à repérer des domaines dans lesquels des améliorations pourraient être réalisées. Elle peut nécessiter la contribution d'acteurs de l'entreprise compétents dans divers domaines – gestion, sécurité et santé, qualité, achats, durabilité, environnement, ressources humaines et production. L'objectif est d'associer ces différents professionnels internes à l'entreprise afin d'évaluer et d'examiner avec eux des sujets importants et de trouver des moyens d'améliorer de façon systématique la SSB+ dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

En général, les entreprises ne partent pas de zéro. Concrètement, il est possible de faire une synthèse des bonnes pratiques existantes, des progrès réalisés et des succès déjà remportés par l'entreprise en matière d'amélioration de la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement. Il est là aussi nécessaire d'établir un dialogue pour définir l'objectif à plus long terme de l'entreprise. Chaque organisation doit définir le but auquel elle veut parvenir en matière d'amélioration de la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement.

### Liste de contrôle A: 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement

Pour procéder à l'autoévaluation sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement, l'entreprise doit compléter un formulaire d'une page pour chaque règle. Les consignes à respecter et les formulaires d'évaluation se trouvent dans la section intitulée Outils pratiques.

À noter que l'évaluation reposant sur les 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement ne porte que sur un nombre limité d'aspects étant donné que les divers aspects de la SSB+ peuvent couvrir un champ très large et que les chaînes d'approvisionnement sont très différentes les unes des autres. C'est pourquoi il est capital d'associer des acteurs issus de domaines divers.

**Tableau 1. Les 7 règles d'or dans leur version originale et dans leur version adaptée aux chaînes d'approvisionnement**

	Les 7 règles d'or (AISS, 2017)	Les 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement
	1. Faire preuve de leadership – montrer son engagement	1. Faire preuve de leadership et montrer son engagement à améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement
	2. Identifier les dangers – évaluer les risques	2. Identifier les dangers et évaluer les risques pour la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement
	3. Définir les objectifs – élaborer des programmes	3. Définir les objectifs – élaborer des programmes pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement
	4. Garantir un système sûr et sain – être organisé	4. Garantir la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement – être organisé
	5. Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail	5. Assurer la SSB+ sur les machines, les équipements et les lieux de travail dans les chaînes d'approvisionnement
	6. Améliorer les qualifications – développer les compétences	6. Améliorer les qualifications – développer les compétences en matière de SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement
	7. Investir dans la personne – motiver par la participation	7. Investir dans la personne dans les entreprises partenaires des chaînes d'approvisionnement – motiver par la participation

### Étape 3: Associer les partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour qu'ils réalisent une évaluation de la SSB+

Pour une entreprise qui prend l'initiative d'améliorer la SSB+ en associant un ou plusieurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement, l'étape 3 consiste à prendre contact et à interagir avec les partenaires pour échanger et partager des informations sur les aspects liés à la SSB+.

Pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement, il faut souvent composer avec l'incertitude et le manque d'informations, comme l'illustre le modèle de l'iceberg ci-dessous (graphique 6). L'information visible forme la partie supérieure de l'iceberg, tandis que la majeure partie de l'information pertinente (souvent non disponible) est immergée. C'est pourquoi l'étape qui suit la prise d'initiative et l'établissement de l'état des lieux consiste à prendre contact et à interagir avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour obtenir davantage d'informations et réduire ainsi l'incertitude.

**Graphique 6. Modèle de l'iceberg appliqué aux informations relatives à la SSB+**



Plus l'entreprise cherche à toucher des partenaires éloignés d'elle dans la chaîne, moins elle dispose d'informations fiables. Il ne faut cependant pas oublier qu'une entreprise connaît probablement mieux ses partenaires proches et directs, lesquels connaissent leurs propres partenaires, situés juste après eux dans la chaîne. Ainsi, tout comme vous pouvez prendre l'initiative et faire preuve de leadership vis-à-vis de vos partenaires directs, ceux-ci peuvent faire la même chose avec leurs propres sous-traitants. L'essentiel est de communiquer les uns avec les autres pour que les informations acquises puissent circuler dans les deux sens dans les chaînes. Lorsqu'il y a partage et respect d'objectifs, de défis et de modes de fonctionnement comparables, il est possible de recenser les problèmes et les bonnes pratiques et de définir des buts communs pour les partenaires. Il est aussi important d'être bien informé au sujet de tout ce qui concerne la SSB+ dans la chaîne d'approvisionnement (problèmes, points faibles, points forts), en particulier à mesure que ces aspects

évoluent. Les informations recueillies permettent de tirer des conclusions sur d'éventuels écarts entre les ambitions de l'entreprise et la situation réelle dans la chaîne d'approvisionnement.

Il est donc primordial que l'entreprise initiatrice se pose une question concrète, en l'occurrence celle de savoir si elle sait qui sont les partenaires à associer et lesquels elle doit associer en premier lieu. Étant donné la variété des chaînes d'approvisionnement, il n'existe pas une seule et même méthode pour répondre à cette question. Selon sa situation, l'entreprise peut avoir intérêt à commencer par associer ses partenaires les plus proches, les plus importants ou encore ceux qui se situent plus en aval dans la chaîne. Toutes les interactions doivent toutefois obéir à un même principe: la collaboration repose sur la confiance.

En vous appuyant sur les questions suivantes, engagez une réflexion sur ce que l'étape 3 signifie pour votre entreprise dans la pratique.

- Comment identifions-nous nos chaînes d'approvisionnement?
- Qui sont les partenaires importants pour la SSB+ dans notre chaîne d'approvisionnement?
- Avons-nous déjà des contacts réguliers avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement? Savons-nous qui sont les personnes à contacter?
- Quel(s) partenaire(s) de la chaîne d'approvisionnement voulons-nous associer au processus d'amélioration de la SSB+?
- Comment pouvons-nous nous organiser et commencer ou continuer de communiquer et d'interagir avec les partenaires?

### Liste de contrôle B: Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement

Pour recueillir des informations supplémentaires concernant les informations disponibles sur la SSB+ selon le modèle de l'iceberg (graphique 6), vous pouvez utiliser le formulaire d'évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Ce formulaire constitue un bon point de débat. À mesure que la collaboration avec vos partenaires s'intensifiera, vous aurez besoin d'autres renseignements. Le formulaire recense les questions et aspects que l'entreprise initiatrice et le(s) partenaire(s) doivent examiner ensemble. L'objectif est d'avoir une vue générale des principaux aspects de la SSB+, de repérer les points forts et les aspects potentiellement préoccupants. Les consignes à respecter et le formulaire d'évaluation figurent dans la section intitulée Outils pratiques.

Certains des sujets couverts sont sensibles. Toutefois, l'enjeu étant d'améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement, ils doivent aussi être pris en compte. Aborder des sujets sensibles dans le cadre d'échanges collaboratifs peut conduire à des améliorations bénéfiques pour tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Même si les entreprises n'en sont à l'évidence pas toutes au même niveau en matière de SSB+, toutes ont une marge de progrès.

### Matrice 1: Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ à utiliser par l'entreprise initiatrice

L'entreprise initiatrice peut utiliser le Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ pour synthétiser les informations recueillies.

## Étape 4: Agir pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement

Pour l'entreprise initiatrice et ses partenaires, l'étape 4 consiste en la mise en œuvre d'actions concrètes et d'une collaboration active entre entreprises pour améliorer la SSB+.

À ce stade du processus (quatrième étape), les échanges et les informations sur la situation des partenaires en matière de SSB+ permettent de disposer d'une base pour établir une coopération à long terme. Le moment est venu de tirer parti des résultats des deux évaluations (autoévaluation sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement et évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires) pour mener une réflexion sur les principaux domaines où des améliorations sont possibles, sans toutefois oublier les avancées déjà réalisées. Il est conseillé que l'entreprise et les partenaires élaborent ensemble un plan d'action et de collaboration définissant les tâches concrètes à exécuter et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs prioritaires fixés en matière d'amélioration de la SSB+. En tant qu'entreprise initiatrice, il vous appartient de mener les débats et la prise de décision. S'agissant de la mise en œuvre, il est recommandé que les deux parties – votre entreprise, en tant qu'entreprise initiatrice, et votre ou vos partenaires de la chaîne d'approvisionnement – respectent certaines procédures et tiennent compte de certains aspects, à savoir:

- Débattez des objectifs à atteindre.
- Mettez-vous d'accord sur l'ordre de priorité de ces objectifs.
- Choisissez trois objectifs principaux au maximum.
- Indiquez les objectifs à moyen terme attendus pour chaque objectif principal.
- Décrivez les résultats clés à obtenir pour chaque objectif à moyen terme attendu.
- Décrivez les tâches à exécuter pour obtenir les résultats clés.

Pour améliorer la SSB+, il est essentiel de sélectionner les sujets les plus importants, de les classer par ordre de priorité et de définir des objectifs réalistes. Différents critères de priorité peuvent être retenus (ex.: importance pour la sécurité, importance stratégique, calendrier, collaboration). Planifiez les actions et ressources nécessaires, définissez les calendriers et désignez les personnes, fonctions ou partenaires qui en sont responsables. Le guide intitulé *Les indicateurs proactifs: Guide de mesure et de gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail* fournit des indications supplémentaires sur la marche à suivre pour définir les priorités et sélectionner les sujets les plus pertinents.

## Étape 5: Améliorer la communication et la collaboration

Pour l'entreprise initiatrice et ses partenaires, l'étape 5 consiste en la poursuite de la collaboration à travers une évaluation des objectifs fixés et atteints, et l'association de partenaires supplémentaires.

La production et l'économie mondiale ayant une nature dynamique, les chaînes d'approvisionnement sont le siège de nombreux changements: de nouvelles technologies apparaissent, certains fournisseurs et partenaires changent et des entreprises fusionnent. Les aspects relatifs à la SSB+ sont eux aussi soumis à des changements permanents, de nouveaux risques et de nouvelles opportunités pouvant venir s'ajouter à ceux qui existent déjà. Il faut donc que le processus d'amélioration de la SSB+ reste en phase avec l'évolution de l'environnement dans lequel les entreprises exercent leur activité. Ce contexte offre cependant aussi aux entreprises une occasion de découvrir et de définir des problèmes de SSB+ avec leurs partenaires.

Une fois l'infrastructure de communication créée et testée, les partenaires commencent à mettre en œuvre des actions et à résoudre des problèmes concrets de SSB+. Il est aussi important d'assurer un suivi des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et d'examiner les progrès réalisés. Il est utile de recenser les bonnes pratiques déjà appliquées dans la chaîne d'approvisionnement parce qu'il est intéressant de savoir ce qui a fonctionné, par exemple ce qui a amélioré la confiance entre les partenaires, et de découvrir de nouveaux aspects de la SSB+. Il existe de multiples manières d'établir et d'entretenir une communication régulière. À titre d'exemple:

- Entretenez un contact régulier avec les personnes de référence.
- Entendez-vous sur un rythme de communication convenable.
- Mettez-vous d'accord sur des moyens efficaces et pertinents d'échange d'informations.
- Organisez des réunions, virtuelles ou en présentiel.
- Rendez-vous dans les locaux des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.
- Testez de nouveaux modes et canaux pour faire évoluer et améliorer la communication.

### Poursuivre le processus en incluant plus de partenaires

Le processus décrit dans ce guide a pour but de favoriser l'établissement d'une collaboration durable fondée sur la confiance afin de permettre une amélioration continue de la SSB+. Pour continuer à le mettre en œuvre, il faut répéter les évaluations correspondant aux étapes 2 à 5. L'entreprise initiatrice pilote les discussions relatives au calendrier de ces réévaluations en accord avec les autres entreprises de la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce qui est de l'apprentissage en continu, les partenaires peuvent avoir à se concentrer de façon croissante sur les améliorations de leur propre fonctionnement. Par ailleurs, pour procéder à l'évaluation au regard des [7 règles d'or](#), ils peuvent utiliser la liste figurant dans le guide (liste de contrôle B).

Il est en outre important d'élaborer une méthode systématique pour évaluer régulièrement les avancées réalisées sur le plan de la SSB+ et pour définir de nouveaux domaines à améliorer, de même que pour réfléchir à la collaboration au sein de la chaîne d'approvisionnement. Même lorsque la collaboration avec certains partenaires s'est améliorée, il importe de veiller à associer de nouveaux partenaires au processus. La patience est aussi le maître mot, les progrès étant parfois lents.

L'étape 2 consiste à réaliser une évaluation sur la base des 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement en coopérant avec des professionnels de divers domaines au sein de l'organisation (ex.: gestion, sécurité et santé, qualité, achats, durabilité, environnement, ressources humaines, production). De la même manière, il faudrait que l'entreprise initiatrice et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement évaluent et analysent ensemble le processus dans son intégralité. Qu'est-ce que votre entreprise a appris jusqu'à présent? Que doit-elle faire pour améliorer la SSB+ tout au long de la chaîne d'approvisionnement à l'avenir?

De plus, l'apprentissage mutuel étant la pierre angulaire de Vision Zero, il est possible d'examiner les leçons apprises et d'envisager les étapes suivantes en collaboration avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Vision Zero offre un terrain commun et des outils pratiques pour permettre et promouvoir la collaboration entre entreprises.





## Outils pratiques

Les listes de contrôle présentées ci-après aident l'entreprise initiatrice et ses partenaires à améliorer la sécurité, la santé et le bien-être, de même que les principes et droits fondamentaux au travail, dans les chaînes d'approvisionnement.

L'entreprise initiatrice doit d'abord procéder à une autoévaluation en utilisant la liste de contrôle A, 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement.

La liste de contrôle B, Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement, doit être complétée par les entreprises partenaires et sert à recueillir des informations importantes sur la SSB+ dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Lorsque ces listes ont été conçues, le choix de la simplicité a été fait pour qu'elles se prêtent à une utilisation concrète. Elles sont adaptées à tous les pays et ne sont pas en contradiction avec la législation nationale. Elles définissent des exigences minimales tout en étant réalistes et en donnant à toutes les parties prenantes envie de participer.

Listes de contrôle	Utilisation de la liste de contrôle
Liste de contrôle A: 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement	Utilisée par l'entreprise initiatrice, proactive, pour dresser un état des lieux de ses points faibles et de ses points forts en matière de SSB+.
Liste de contrôle B: Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement	Questions et aspects essentiels à examiner par les partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Contient également un plan d'action en matière de SSB+.
Matrice 1: Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ à utiliser par l'entreprise initiatrice	L'entreprise initiatrice peut utiliser ce formulaire pour récapituler les informations recueillies et définir des priorités. Ce document fournit une image de la maturité de la chaîne d'approvisionnement.

# Liste de contrôle A: 7 règles d'or pour les chaînes d'approvisionnement

## Consignes et suggestions pour la réalisation de l'évaluation

L'évaluation doit être l'occasion de débattre, d'échanger des idées et de repérer les principaux domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

### 1. Réalisation de l'évaluation

Pour chacune des 7 règles d'or, une courte introduction est présentée, suivie des affirmations. Chaque affirmation peut être notée selon l'échelle fournie:

- vert = appliquée avec succès (et continue de faire l'objet d'un suivi)
- orange = il existe une marge d'amélioration
- rouge = des mesures sont nécessaires

### 2. Définition d'objectifs et préparation d'un plan d'action

L'évaluation mettra très probablement en évidence des domaines dans lesquels des progrès sont nécessaires. Ses résultats peuvent être intégrés aux procédures de développement existantes ou être utilisés pour établir un plan d'action. Il faut par exemple examiner les points suivants:

- Objectif et ambitions: définissez un objectif global à relativement long terme pour le processus d'amélioration.
- Recensez les points forts, les progrès accomplis et les succès enregistrés en matière d'amélioration de la SSB+.
- Identifiez les aspects de la SSB+ à améliorer. Choisissez les sujets les plus importants, définissez des priorités et des objectifs réalistes pour améliorer la SSB+.

#### SSB+

Le concept de SSB+ regroupe la sécurité, la santé et le bien-être, de même que les principes et droits fondamentaux au travail. Le «+» (plus) englobe:

- l'abolition du travail des enfants;
- l'élimination du travail forcé ou obligatoire;
- le souci d'éviter une durée de travail trop longue;
- la liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective;
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession;
- le droit à un salaire assurant des conditions d'existence convenables.

La section Présentation des principaux concepts contient des définitions plus complètes.



## 1. Faire preuve de leadership et montrer son engagement à améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement

Pour réussir, une entreprise a intérêt à intégrer la sécurité, la santé, le bien-être et les principes et droits fondamentaux au travail à sa stratégie. La politique en matière de SSB+ ne doit pas viser une seule entreprise: elle doit être étendue à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. En faisant preuve de leadership et en manifestant son engagement, l'entreprise montre qu'elle est motivée et a l'ambition d'améliorer la SSB+ dans le cadre des activités de sa chaîne d'approvisionnement. L'ambition correspond à la volonté de définir des objectifs à long terme, d'adopter de bonnes pratiques avec ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement et de s'engager avec eux dans une démarche d'apprentissage. Il convient d'appréhender les considérations éthiques et la RSE en regardant au-delà de ce qui se déroule dans l'enceinte de l'entreprise.

Chaque partenaire est responsable de la SSB+ au sein de la chaîne d'approvisionnement. La qualité du leadership ne détermine pas seulement la manière dont les critères liés à la SSB+ sont appliqués dans la chaîne: elle est aussi déterminante pour l'attractivité, la réussite et la durabilité de cette chaîne. En pratique, une entreprise peut faire preuve de leadership et d'engagement de multiples manières. Une communication régulière et ouverte est indispensable à l'instauration d'une relation de confiance.

Dans notre entreprise, nous nous soucions d'améliorer la SSB+, raison pour laquelle...	Notation
1.1. Nous estimons que la SSB+ est essentielle à la réussite des activités de l'entreprise et que nos principes éthiques et valeurs fondamentales soutiennent la SSB+.	
1.2. Les dirigeants de notre entreprise montrent leur engagement à améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement.	
1.3. Nous respectons les normes internationalement reconnues ou les normes d'entreprise relatives à la SSB+.	
1.4. Nous réalisons des évaluations des risques pour garantir que nos activités, pratiques, matériaux ou processus n'accroissent pas les dangers ou les risques en matière de SSB+ pour nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.	

Notes relatives à la définition d'objectifs et à la préparation d'un plan d'action

--



## 2. Identifier les dangers et évaluer les risques pour la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement

Pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement, il est nécessaire d'appréhender de façon systématique les risques en la matière. L'évaluation des risques est un outil essentiel pour repérer les dangers et évaluer les risques et pour documenter et mettre en œuvre des actions de prévention. C'est un instrument de prévention important, qui aide l'entreprise à agir avant même la survenue d'accidents ou d'interruptions de la production ou la réalisation de risques opérationnels. Il arrive cependant que, malgré les efforts de prévention, des événements négatifs aient lieu. En pareil cas, il est important de mener une enquête sur ces événements pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Il faudrait que les enquêtes sur les accidents graves, les maladies liées au travail et autres problèmes de SSB+ soient menées dans le cadre d'une coopération.

Dans notre entreprise, nous sommes attachés à la gestion des risques pour la SSB+, raison pour laquelle...	Notation
2.1. Nous disposons d'informations suffisantes sur les problèmes de SSB+ liés à l'environnement dans lequel nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement mènent leurs activités.	○○○
2.2. Nous collaborons avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour repérer d'éventuels risques pour la SSB+ que nos activités et celles de nos partenaires pourraient engendrer à d'autres niveaux de la chaîne d'approvisionnement.	○○○
2.3. Nous recueillons des informations sur les maladies professionnelles et accidents mortels ou graves qui se produisent dans nos chaînes d'approvisionnement.	○○○
2.4. Nous menons une enquête sur les accidents du travail et les événements graves afin de définir et de mettre en œuvre des mesures de prévention dans nos chaînes d'approvisionnement.	○○○
Notes relatives à la définition d'objectifs et à la préparation d'un plan d'action	



### 3. Définir les objectifs – élaborer des programmes pour améliorer la SSB+ dans les chaînes d’approvisionnement

Pour établir des relations fructueuses au sein de la chaîne d’approvisionnement et améliorer la SSB+, les entreprises doivent fixer des objectifs clairs et définir les mesures concrètes à prendre pour les atteindre. Il est important d’établir un programme contenant des priorités et des objectifs clairs pour les activités de la chaîne d’approvisionnement, de prendre des mesures pour respecter ces priorités et atteindre ces objectifs, et de diffuser ce programme aux partenaires de la chaîne d’approvisionnement. La prise de conscience, par vos partenaires, de l’importance que vous accordez à leurs performances en matière de SSB+ et la mise en œuvre d’actions pour améliorer la chaîne d’approvisionnement constituent des points de départ prometteurs. Pour que la dynamique se maintienne, il faut veiller à assurer une communication régulière au sujet des objectifs et des progrès accomplis. La collaboration en matière de SSB+ est favorable à une compréhension commune et a d’importants effets positifs.

Dans notre entreprise, nous sommes soucieux d’instaurer une collaboration durable, raison pour laquelle...	Notation
3.1. Nous avons des objectifs et des programmes d’amélioration de la SSB+ dans notre entreprise.	
3.2. Nous communiquons nos objectifs et programmes d’amélioration de la SSB+ à nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement et en discutons avec eux.	
3.3. Nous décrivons de façon transparente nos chaînes d’approvisionnement, nos objectifs et nos performances en matière de SSB+ dans un rapport annuel (ex.: rapport sur la durabilité, la RSE, etc.).	
3.4. Nous encourageons activement nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement à élaborer des programmes d’amélioration de la SSB+.	

Notes relatives à la définition d’objectifs et à la préparation d’un plan d’action



#### 4. Garantir la SSB+ dans les chaînes d’approvisionnement – être organisé

L’existence de structures, rôles et procédures bien définis est indispensable à l’instauration d’une collaboration en matière de SSB+ dans la chaîne d’approvisionnement. Il faut par exemple que des mesures et procédures efficaces soient en place pour garantir la communication et l’échange d’informations sur la SSB+, à la fois de manière régulière et en cas de changements et de situations inattendues. En présence de mesures et procédures bien organisées en matière de SSB+, les chaînes d’approvisionnement fonctionnent de manière plus fluide parce que les perturbations et problèmes de qualité sont plus rares.

Dans notre entreprise, nous sommes soucieux de garantir une collaboration en matière de SSB+, raison pour laquelle...	Notation
4.1. Les sujets liés à la SSB+ dans notre chaîne d’approvisionnement sont coordonnés par une ou des personnes compétentes et qualifiées.	○ ○ ○
4.2. Nous nous réunissons régulièrement au sujet de la SSB+ avec nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement.	○ ○ ○
4.3. Nous recherchons en permanence de nouvelles manières d’améliorer la communication et les canaux de communication avec nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement.	○ ○ ○
4.4. Nous informons nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement des changements apportés à nos services, produits et processus dès lors que ces changements peuvent avoir une incidence sur la SSB+ pour d’autres partenaires de la chaîne d’approvisionnement.	○ ○ ○

Notes relatives à la définition d’objectifs et à la préparation d’un plan d’action



## 5. Assurer la SSB+ sur les machines, les équipements et les lieux de travail dans les chaînes d'approvisionnement

Il est essentiel que l'information liée à la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement circule bien pour garantir des conditions de travail sûres et saines à chacun. Pour être efficaces, les stratégies en faveur de la sécurité et de la santé au travail doivent contenir des mesures techniques, organisationnelles et individuelles dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. La sécurité des installations de production, des machines et des lieux de travail est indispensable pour garantir la sécurité au travail tout au long de la chaîne.

Dans notre entreprise, nous sommes soucieux de garantir un lieu de travail sûr et sain, raison pour laquelle...	Notation
5.1. Dans notre entreprise, nous veillons à ce que la maintenance et l'achat des machines, équipements et outils garantissent une SSB+ suffisante.	○ ○ ○
5.2. Dans notre entreprise, nous veillons tout particulièrement à garantir la sécurité et la santé lors de l'utilisation de produits chimiques.	○ ○ ○
5.3. Dans notre entreprise, nous améliorons en permanence l'environnement de travail.	○ ○ ○
5.4. Nous encourageons activement nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement à offrir un lieu de travail sûr et sain.	○ ○ ○

Notes relatives à la définition d'objectifs et à la préparation d'un plan d'action

--



## 6. Améliorer les qualifications – développer les compétences en matière de SSB+ dans les chaînes d’approvisionnement

Pour que des changements se produisent dans les lieux et processus de travail, des compétences et connaissances sont nécessaires et doivent être renouvelées régulièrement. Il est important d’encourager les partenaires de la chaîne d’approvisionnement à bien gérer les qualifications et les compétences. Les informations et connaissances sur la SSB+ ne sont pas des secrets commerciaux, et les transmettre à vos partenaires sert aussi les intérêts de votre propre entreprise. Le partage de bonnes pratiques et de supports de formation est un gage de bon fonctionnement et de durabilité de votre chaîne d’approvisionnement.

Dans notre entreprise, nous sommes soucieux de développer les compétences en matière de SSB+, raison pour laquelle...	Notation
6.1. Dans notre entreprise, nous disposons de connaissances adaptées en matière de SSB+ et nous les renouvelons régulièrement.	○○○
6.2. Nous diffusons nos supports de formation et nos guides sur la SSB+ à nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement.	○○○
6.3. Nous collaborons et partageons de bonnes pratiques en matière de SSB+ avec nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement.	○○○
6.4. Nous encourageons activement nos partenaires de la chaîne d’approvisionnement à se doter de compétences en matière de SSB+.	○○○

Notes relatives à la définition d’objectifs et à la préparation d’un plan d’action





## 7. Investir dans la personne dans les entreprises partenaires des chaînes d'approvisionnement – motiver par la participation

La motivation est stimulée par une collaboration interactive et l'apprentissage mutuel. Associer vos partenaires à l'amélioration de la SSB+ est un moyen de renforcer votre chaîne d'approvisionnement. En tant qu'entreprise initiatrice, l'un de vos principaux rôles dans la chaîne d'approvisionnement consiste à inciter vos partenaires à se comporter de manière responsable en matière de SSB+. Adoptez une attitude valorisante à l'égard de vos partenaires et invitez-les à partager leurs connaissances et leurs idées. Le plus souvent, les partenaires veulent améliorer la SSB+ pour devenir des partenaires commerciaux fiables.

Dans notre entreprise, nous nous soucions de nos employés et de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, raison pour laquelle...	Notation
7.1. Nous favorisons le dialogue social sur des sujets liés à la SSB+ dans nos chaînes d'approvisionnement.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
7.2. Nous instaurons et entretenons une culture fondée sur la confiance, le respect et la collaboration dans nos chaînes d'approvisionnement.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
7.3. Nous encourageons activement nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement à partager leurs connaissances et leurs idées en matière de SSB+.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
7.4. Nous reconnaissons ou récompensons nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'ils améliorent sensiblement la SSB+.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>

Notes relatives à la définition d'objectifs et à la préparation d'un plan d'action




## Liste de contrôle B: Évaluation de la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement

### Améliorer la sécurité, la santé et le bien-être au travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales grâce à Vision Zero

Cette liste de contrôle aide les partenaires à échanger des informations sur la SSB+ et facilite ainsi l'évaluation des risques et les bonnes pratiques en matière de SSB+.

- Elle définit un niveau minimum pour la SSB+ que tous les partenaires d'une chaîne d'approvisionnement sont invités à atteindre.
- Certains des sujets évoqués dans ce guide sont sensibles. Toutefois, l'enjeu étant d'améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement, ces sujets doivent aussi être pris en compte. Améliorer la SSB+ dans les chaînes d'approvisionnement implique souvent de composer avec l'incertitude et le manque d'information. Il est donc crucial de dresser un état des lieux en prenant contact et en interagissant avec les partenaires de la chaîne afin d'obtenir des informations plus fiables pour pouvoir améliorer la SSB+. Il importe de prévoir d'un commun accord un mode de communication adapté et efficace.
- Il est évident que, au début du processus d'évaluation permettant de déterminer la maturité de la chaîne d'approvisionnement, tous les partenaires ne seront pas en mesure de respecter la totalité des critères de la liste.
- Toutefois, au fil des années, il faut que des améliorations tangibles soient visibles et que la collaboration entre l'ensemble des partenaires de la chaîne devienne plus étroite.
- Les différents éléments de la liste peuvent servir de source d'inspiration pour combler les lacunes repérées.

Pour chacune des 7 règles d'or, une courte introduction est présentée, suivie des affirmations. Chaque affirmation peut être notée selon l'échelle fournie:

-  vert = appliquée avec succès (et continue de faire l'objet d'un suivi)
-  orange = il existe une marge d'amélioration
-  rouge = des mesures sont nécessaires

## 1. Informations générales

1.1. Date de l'évaluation	
1.2. Nom de l'entreprise	
1.3. Pays/adresse	
1.4. Nom de la personne à contacter	
1.5. Coordonnées de la personne à contacter (courriel, numéro de téléphone)	

## 2. Situation générale du point de vue de la mise en œuvre de Vision Zero



2.1. Votre entreprise connaît-elle la stratégie Vision Zero? <a href="https://visionzero.global">https://visionzero.global</a>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
2.2. Votre entreprise applique-t-elle Vision Zero?	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
2.3. Votre entreprise utilise-t-elle le guide Vision Zero (les 7 règles d'or)? <a href="https://visionzero.global/guides">https://visionzero.global/guides</a>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
2.4. Votre entreprise utilise-t-elle les 14 indicateurs proactifs Vision Zero? <a href="https://visionzero.global/proactive-leading-indicators-0">https://visionzero.global/proactive-leading-indicators-0</a>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
2.5. Votre entreprise utilise-t-elle le guide Vision Zero sur le bien-être? <a href="https://visionzero.global/guides">https://visionzero.global/guides</a>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
2.6. Votre entreprise utilise-t-elle le guide Vision Zero sur la protection de l'environnement? <a href="https://visionzero.global/guides">https://visionzero.global/guides</a>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>

Quelles autres informations votre entreprise juge-t-elle importantes?

### 3. Résultats en matière de SÉCURITÉ au travail

3.1. Mon entreprise fournit et mesure les indicateurs suivants annuellement:

Accidents mortels	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Accidents du travail graves (ayant des conséquences définitives sur la santé)	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Totalité des accidents du travail	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Accidents de la circulation/accidents du trajet	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Risque d'accidents par million d'heures travaillées	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Évolution des données sur trois ans ou plus	<input type="radio"/> <input type="radio"/>

3.2. Quels sont les principaux risques qui menacent la sécurité au travail dans votre entreprise?

3.3. Comment ces risques sont-ils gérés? Quelles mesures préventives avez-vous mises en place pour améliorer la sécurité?

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.

## 4. Résultats en matière de SANTÉ au travail

4.1. Mon entreprise fournit et mesure les indicateurs suivants annuellement:

Taux d'arrêts maladie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Nombre de cas suspectés de maladie professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Nombre de cas de maladie professionnelle donnant lieu à indemnisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Nombre de cas de maladie professionnelle par million d'heures travaillées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
Mesure de l'exposition aux produits chimiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non applicable
Mesure de l'exposition aux risques physiques (ex.: bruit, vibrations, températures très basses ou très élevées)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non applicable
Mesure de l'exposition aux agents biologiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Non applicable
Évolution des données sur trois ans ou plus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

4.2. Quels sont les principaux risques qui menacent la santé au travail dans votre entreprise?

--

4.3. Comment ces risques sont-ils gérés?

--

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.

--

## 5. Résultats en matière de BIEN-ÊTRE au travail

5.1. Mon entreprise fournit et mesure les indicateurs suivants annuellement:

Nombre de cas d'absentéisme fréquent (de courte ou de longue durée) en raison du stress parmi les employés	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nombre de signalements pour mauvaise santé mentale au travail effectués par les employés	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nombre de cas de conflit ou de violence sur le lieu de travail signalés par les employés	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nombre de cas de harcèlement ou de discrimination au travail	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nombre de plaintes du personnel concernant des problèmes de conciliation entre vie professionnelle et vie privée	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nombre de cas de problèmes de communication, d'erreurs et de problèmes de qualité ou de productivité	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Évolution des données sur trois ans ou plus	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Évaluation de l'ambiance sur le lieu de travail afin de définir des indicateurs pour que l'entreprise devienne un employeur attrayant, susceptible d'attirer de nouveaux employés ou de jeunes talents	<input type="radio"/> <input type="radio"/>

5.2. Quels sont les principaux obstacles au bien-être sur le lieu de travail dans votre entreprise?

5.3. Comment ces obstacles sont-ils gérés?

Veillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.

## **6. Informations complémentaires au sujet d'exemples de bonnes pratiques appliquées en matière de sécurité, de santé et de bien-être**

Veillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.

## 7. Mesures prises pour garantir le respect des DROITS HUMAINS et SOCIAUX de tous les salariés et des PRINCIPES FONDAMENTAUX au travail

Votre entreprise accorde-t-elle de l'importance aux principes fondamentaux suivants afin de respecter les droits humains et sociaux des travailleurs et d'en garantir l'exercice?

7.1. Votre entreprise dispose-t-elle d'informations sur des sujets liés aux droits fondamentaux au travail?	○ ○			
7.2. Votre entreprise s'assure-t-elle que tous les salariés ont bien un âge au moins égal à l'âge minimum indiqué [en années]?	13	15	16	18
7.3. Votre entreprise vérifie-t-elle qu'elle respecte la législation nationale relative à l'âge minimum des travailleurs et au travail des enfants?	○ ○			
7.4. Votre entreprise vérifie-t-elle qu'elle respecte la législation nationale relative au travail forcé ou au travail obligatoire? Chacun des employés qui travaille dans votre entreprise le fait-il de son plein gré et sur la base de conditions clairement indiquées dans son contrat de travail?	○ ○			
7.5. Quels systèmes de récompenses, avantages et/ou sanctions votre entreprise a-t-elle mis en place pour motiver ses salariés? (veuillez donner des informations détaillées sur ce système)	○ ○			
7.6. Quelle est la durée hebdomadaire de travail moyenne et maximale de vos salariés, hors heures supplémentaires? [en nombre d'heures par semaine]	moyenne		maximale	
7.7. Votre entreprise tient-elle à ce que ses salariés disposent de leurs propres représentants?	○ ○			
7.8. Comment la représentation des travailleurs est-elle organisée dans votre entreprise?				
7.9. Comment votre entreprise empêche-t-elle la discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale et la religion en matière d'emploi et de profession?				



710. Quel est le pourcentage [%] de femmes et d'hommes dans votre entreprise ?	F	H
711. Votre entreprise respecte-t-elle la législation nationale relative au salaire minimum? (le cas échéant)	○	○
712. Les salariés de votre entreprise perçoivent-ils un salaire suffisant pour permettre à une personne ou à une famille de taille moyenne de vivre dans votre région?	○	○
713. Votre entreprise verse-t-elle des salaires inférieurs ou supérieurs au salaire moyen de votre région?		
714. Quel est le salaire moyen et le salaire minimum de vos salariés à plein temps? [en dollars des États-Unis, par mois]	moyen	minimum
715. Si votre entreprise constate des problèmes ou des violations en lien avec les droits humains et sociaux, comment réagit-elle? (adopte-t-elle des mesures correctives adéquates?)		
Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.		

## 8. Plan d'action pour améliorer la SSB+ au niveau des partenaires de la chaîne d'approvisionnement



### 1. FAIRE PREUVE DE LEADERSHIP ET D'ENGAGEMENT Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Chaque entreprise d'une chaîne d'approvisionnement est responsable de la sécurité, de la santé et du bien-être de son personnel. La qualité du leadership et un engagement clair de la part de l'encadrement déterminent non seulement les pratiques en matière de sécurité, de santé et de bien-être, mais aussi les performances et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement dans son ensemble. Un bon leadership exige une communication ouverte et se manifeste à travers la prévisibilité, la cohérence et l'attention portée aux autres.

De ce point de vue, dans notre entreprise, le leadership et l'engagement de chaque membre de l'équipe dirigeante et de l'encadrement reposent sur les mesures préventives suivantes:

Nos dirigeants considèrent la SSB+ comme un enjeu essentiel pour le bon fonctionnement de l'entreprise, donnent une visibilité à nos principes éthiques et valeurs fondamentales, par exemple en signant des engagements publiquement, et sont pleinement conscients de leurs responsabilités.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous disposons de règles et de protocoles opérationnels clairs en matière de SSB+ pour travailler en toute sécurité et sans risque pour la santé.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
L'encadrement supérieur fait preuve de leadership vis-à-vis des employés en organisant des exercices de sécurité au moins une fois par mois.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
L'encadrement intermédiaire et direct se préoccupe de SSB+ et fait preuve de leadership vis-à-vis des employés.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
L'encadrement applique un principe de tolérance ZÉRO à l'égard des comportements dangereux et des violations des règles de SSB+, et fait passer le message de manière motivante.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
La SSB+ est à l'ordre du jour de toutes les réunions.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
L'encadrement incite les employés à CESSER le travail en cas de doute.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Tous les membres de l'encadrement dirigent par l'exemple et font figure de modèles.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Les membres de l'encadrement reçoivent des formations en SSB+, par exemple au moyen de cours Vision Zero.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.



## 2. IDENTIFIER LES DANGERS – ÉVALUER LES RISQUES

### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Deux grandes sources d'information sont nécessaires à une gestion proactive du risque dans une entreprise. Premièrement, l'évaluation du risque est un outil précieux qui permet de repérer les dangers et les risques sur le lieu de travail de manière rapide et systématique, afin qu'une action préventive précoce puisse être mise en œuvre. Deuxièmement, les accidents, blessures, quasi-accidents, maladies professionnelles et maladies liées au travail doivent être reconnus, documentés et évalués. Moins la démarche d'évaluation du risque est vue comme une corvée administrative, plus il est facile de mettre en place une communication ouverte sur les erreurs et les quasi-accidents. Cette démarche permet elle-même de repérer davantage de possibilités d'amélioration et de concevoir des processus sûrs et sains, ce qui concourt à instaurer une culture de la prévention proactive.

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Dans notre entreprise, nous réalisons une évaluation proactive des risques et sommes en mesure de présenter des résultats documentés et à jour.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous disposons de règles claires, nous avons désigné un responsable de l'évaluation des risques et avons défini la manière dont elle doit être documentée.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Notre évaluation des risques couvre toutes les facettes de la sécurité, de la santé et du bien-être. Elle est actualisée régulièrement et indique les mesures préventives à prendre face aux risques.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
La maintenance, le dépannage et les travaux de réparation sont également abordés.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
L'évaluation des risques fait partie intégrante de nos tâches quotidiennes.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous disposons d'une procédure systématique pour déclarer et évaluer les accidents, les accidents bénins, les quasi-accidents, les incidents graves et les incidents liés à la santé.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nos dirigeants sont informés de tous les accidents, quasi-accidents, incidents graves, maladies professionnelles et incidents liés à la santé.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous menons une enquête sur les accidents, quasi-accidents et incidents graves afin d'en analyser les causes et de prendre des mesures préventives.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous utilisons les rapports d'enquête pour déterminer les trois types d'accidents sur lesquels nous devons concentrer nos actions de prévention.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>

Veillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.



### 3. DÉFINIR LES OBJECTIFS - ÉLABORER DES PROGRAMMES

#### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Pour progresser et réussir en matière de SSB+, il faut définir des objectifs clairs et les mesures concrètes qui permettront de les atteindre. Il est donc nécessaire d'élaborer un plan à court et moyen terme. La SSB+ ayant de multiples facettes, il est important de fixer des priorités et des objectifs clairs. De nombreuses approches fondées sur des objectifs et des programmes peuvent être envisagées. Les entreprises peuvent se fixer pour but de réduire de façon continue le nombre d'accidents ou retenir des objectifs thématiques. Dès lors que les salariés sont conscients que la SSB+ est une priorité, les résultats suivent. Il faut diffuser régulièrement des informations sur les avancées réalisées.

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Nous avons défini des objectifs clairs et des cibles mesurables pour améliorer la SSB+ dans notre entreprise en nous fondant sur notre évaluation des risques et sur notre évaluation des accidents et maladies.	
Nous mettons régulièrement en place des programmes d'amélioration de la SSB+ dans notre entreprise, en définissant systématiquement un calendrier et les attributions de chacun.	
Nous informons tous les membres de l'encadrement et autres membres du personnel, les entreprises partenaires et les sous-traitants des principaux domaines dans lesquels nous entendons améliorer la SSB+ de manière à les impliquer activement.	
Nous faisons appel à des actions de communication adaptées pour diffuser des informations sur nos programmes de SSB+, par exemple en organisant des semaines de la sécurité ou des journées de la santé, et invitons à cette occasion les familles et partenaires (sous-traitants, fournisseurs, clients, etc.).	
Nous évaluons l'impact de nos programmes d'amélioration et nous sommes en mesure d'apporter la preuve des résultats obtenus.	
Nous décrivons avec transparence nos objectifs, cibles et performances en matière de SSB+ chaque année dans un rapport annuel consacré à ce sujet.	

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.



#### 4. GARANTIR UN SYSTEME SÛR ET SAIN - ÊTRE ORGANISÉ

##### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Il est important d'adopter une approche systématique de l'organisation de la SSB+. Au-delà du fait qu'elle permet de respecter la loi, cette approche est efficace en elle-même. Une SSB+ bien organisée permet un fonctionnement plus fluide de l'entreprise parce qu'elle limite les perturbations, les interruptions de la production et les problèmes de qualité. Il existe de multiples bonnes raisons de veiller à ce que la sécurité et la santé au travail soient organisées correctement et efficacement. Les listes de contrôle peuvent être un bon outil. Une organisation peut devenir durable ou plus durable en installant un système de gestion de la sécurité et de la santé de nature à garantir une amélioration continue. Les audits externes sont un moyen d'avoir un deuxième avis et de bénéficier d'une contribution externe pour innover.

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Nous nous mobilisons pour respecter toutes les obligations légales et nous les voyons non pas comme une corvée administrative inutile, mais comme constituant une base indispensable pour que l'entreprise mène ses activités de manière durable.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous veillons à ce que notre entreprise dispose d'experts qualifiés et compétents, capables d'apporter leur concours aux membres de l'encadrement concernant la SSB+.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Notre entreprise a une structure claire et nous sommes en mesure de présenter des organigrammes montrant qui est responsable de quoi et qui est placé sous l'autorité de qui.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous améliorons continûment nos procédures et nos pratiques et nous diffusons nos bonnes pratiques en interne et à nos partenaires.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous définissons des procédures de premiers secours, élaborons des instructions à l'intention du personnel, actualisons l'évaluation des risques, organisons des visites médicales pour le personnel, mettons en place des contrôles tels que l'évaluation des risques de dernière minute, organisons des exercices de sécurité, et ce de manière systématique et organisée.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous sommes préparés de manière systématique à affronter les urgences et à appliquer les règles de protection contre l'incendie, et testons régulièrement nos procédures d'urgence.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous avons mis en place un système de gestion de la SSB+ et le tenons à jour.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous soumettons notre système de gestion de la SSB+ à des audits externes pour bénéficier d'un regard extérieur sur notre système.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>

Veillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.



## 5. MACHINES, ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE TRAVAIL

### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Il est indispensable que les installations de production, machines et lieux de travail soient sûrs pour empêcher la survenue d'accidents au travail. Par ailleurs, même s'ils sont souvent oubliés, leurs effets sur la santé doivent aussi être pris en compte. Pour être efficaces, les stratégies de SSB doivent comporter des mesures techniques, organisationnelles et individuelles, mais il faut que les mesures techniques aient la priorité. Il est indispensable de veiller à ce que les machines, installations, équipements et lieux de travail restent conformes aux dernières normes de sécurité et santé au travail et d'éliminer ou de réduire le plus possible leurs effets néfastes sur la santé.

Lorsqu'il est prévu d'installer ou de commander de nouvelles installations de production, il faut que le service des achats soit informé qu'il est impossible de faire des économies sur la SSB. Adapter les installations a posteriori est plus coûteux. Le plus souvent, les accidents qui se produisent sur les machines ont lieu à l'occasion d'opérations de maintenance, de travaux de réparation ou de dépannage. Ces opérations doivent donc faire l'objet d'une attention particulière. Les systèmes de sécurité sont souvent mal utilisés ou ne le sont pas, ce qui peut provoquer des accidents graves. Il appartient à la direction d'empêcher que ces situations se produisent.

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Nous faisons systématiquement attention aux normes de SSB lors de l'arrivée de nouvelles installations de production ou de l'achat de nouvelles machines.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Notre département chargé de la SSB participe à toutes les procédures d'achat et coopère avec le département des achats.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nos lieux de travail, nos installations de production et nos équipements font l'objet de contrôles systématiques et bénéficient d'une bonne maintenance, ce qui garantit qu'ils restent conformes aux normes. Les travaux non planifiés de réparation ou de dépannage font l'objet d'une vigilance particulière.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Dans notre entreprise, nous veillons tout particulièrement à garantir la sécurité et la santé lors de l'utilisation de produits chimiques.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous limitons le plus possible notre empreinte environnementale en réduisant les émissions produites par nos lieux de travail, nos installations de production et nos équipements.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous accordons une attention particulière à l'ergonomie du lieu de travail, à l'éclairage, à l'ergonomie des gestes et des postures de travail.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous achetons des équipements de protection individuelle (EPI) de qualité supérieure, conformes aux exigences et critères applicables, afin que les employés soient protégés lorsqu'ils les portent	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.	



## 6. AMÉLIORER LES QUALIFICATIONS - DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Investir dans la formation et les compétences des membres de l'encadrement et des employés garantit que tous les lieux de travail disposent des connaissances nécessaires. Une fois qu'un accident a eu lieu, il est facile de se demander comment il a pu se produire. Les installations techniques et les équipements de production sont de plus en plus puissants et de plus en plus rapides, et contiennent de plus en plus d'éléments numériques. Ils sont aussi plus complexes et plus exposés aux risques de dysfonctionnements. Dans ce contexte, les qualifications et la formation des employés revêtent plus d'importance que jamais.

Il incombe à l'encadrement supérieur d'avoir une vision d'ensemble des compétences et qualifications. Il faut réaliser une analyse et une description des qualifications requises pour chaque poste et assurer la formation de tous les employés en conséquence. Les lieux de travail évoluent en permanence, ce qui signifie que les compétences des salariés doivent être renouvelées à intervalles réguliers.

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Nous analysons systématiquement les compétences requises pour les membres de l'encadrement et les autres membres du personnel.	
Nous élaborons un plan de formation qui permet d'organiser le développement des compétences des membres de l'encadrement et des autres membres du personnel.	
Si nous recrutons de nouveaux employés, ils suivent dès leur prise de poste une formation sur tous les risques et dangers et sur les procédures de SSB+ en place dans l'entreprise.	
Nous développons les compétences des membres de l'encadrement et des autres membres du personnel au moyen d'une formation initiale systématique et d'activités de renforcement des compétences.	
Nous actualisons les compétences des membres de l'encadrement et des autres membres du personnel au moyen de formations de remise à niveau régulières.	

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.



## 7. INVESTIR DANS LA PERSONNE – MOTIVER PAR LA PARTICIPATION

### Quelles mesures de prévention adoptez-vous?

Motiver les salariés pour qu'ils aient envie d'adopter un comportement sûr et sain est l'une des principales responsabilités des dirigeants. Les entreprises qui valorisent leurs salariés et les associent à la SSB+ exploitent un potentiel important: les connaissances, aptitudes et idées de leur personnel. Lorsque les salariés sont associés aux processus d'évaluation des risques ou à l'élaboration des instructions opérationnelles, ils sont plus enclins à respecter les règles. Il est possible d'accroître leur motivation en organisant régulièrement des événements interactifs ou des journées de sensibilisation qui transforment la SSB en expériences tangibles. Féliciter les employés qui ont un comportement adapté, les inviter à faire part de leurs idées, faire preuve d'un intérêt pour les tâches difficiles, réagir immédiatement à un comportement risqué ou à un quasi-accident ne coûte rien. Une communication non culpabilisante et fondée sur la confiance favorise un dialogue social ouvert. Dans un lieu de travail, les personnes – membres de l'encadrement comme employés – capables de déterminer ce qui est sûr ou non sont particulièrement précieuses. L'objectif est que chacun soit attentif à ses collègues comme à lui-même, selon le principe «un pour tous, tous pour un».

De ce point de vue, notre entreprise a adopté les mesures préventives suivantes:

Nous veillons à assurer une communication active et à instaurer une culture de la prévention non culpabilisante, fondée sur la motivation, dans notre entreprise.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Les membres de l'encadrement sont formés pour disposer des compétences sociales requises, pour être sensibles et capables d'établir un dialogue social dynamique.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous encourageons les salariés à aborder les problèmes avec ouverture d'esprit et nous valorisons de manière visible toute contribution utile.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous donnons à nos employés la possibilité de CESSER de travailler s'ils perçoivent une quelconque incertitude liée à la SSB.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Pour motiver nos employés, nous mettons en place des systèmes de récompense (financière ou non) des bonnes performances en matière de SSB.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Les membres de l'encadrement valorisent tous les employés.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous associons étroitement nos employés à l'évaluation des risques, aux enquêtes menées en cas d'accident et à tout changement touchant les installations de production.	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>
Nous organisons des événements spéciaux autour de la SSB et y convions également les membres de la famille des employés (journées SSB, lancement d'une campagne, etc.).	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>

Veuillez ajouter ici à titre de preuve des données, documents et liens pertinents, de même que des informations complémentaires pertinentes.





## Matrice 1: Tableau synthétique des différentes dimensions de la SSB+ à utiliser par l'entreprise initiatrice

### Améliorer la sécurité, la santé et le bien-être, de même que les principes et droits fondamentaux au travail dans les chaînes d'approvisionnement grâce à Vision Zero

Ce tableau synthétique peut être utilisé par l'entreprise initiatrice pour synthétiser les informations recueillies sur la SSB+ auprès des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

















- Il doit être complété à partir des informations fournies par les partenaires sur le formulaire d'évaluation de la SSB+ (liste de contrôle B).
- L'entreprise initiatrice peut noter chaque thème en utilisant l'échelle fournie:

 vert = appliquée avec succès (et continue de faire l'objet d'un suivi)

 orange = il existe une marge d'amélioration

 rouge = des mesures sont nécessaires

- Pour chaque thème et chaque partenaire, elle peut inscrire sous la note jusqu'à cinq des problèmes les plus importants constatés.
- Un résumé des principales conclusions peut figurer dans la dernière ligne du formulaire.

<b>Thème en relation avec la SSB+</b>	<b>Partenaire de la chaîne d'approvisionnement 1</b>	<b>Partenaire de la chaîne d'approvisionnement 2</b>	<b>Partenaire de la chaîne d'approvisionnement 3</b>	<b>Partenaire de la chaîne d'approvisionnement ...</b>
Sécurité au travail				
Principaux problèmes affectant la sécurité au travail				
Santé au travail				
Principaux problèmes affectant la santé au travail				
Bien-être au travail				
Principaux problèmes affectant le bien-être au travail				
Droits fondamentaux au travail				
Principaux problèmes affectant les droits fondamentaux				
Conclusions				

## Références

**AISS.** 2017. *Vision Zero: 7 règles d'or – pour un travail sain et sans accidents*. Genève, Association internationale de la sécurité sociale.

**BIT.** 2022a. *Renforcer le dialogue social au profit d'une culture de la sécurité et de la santé: les leçons tirées de la crise du COVID-19*. Genève, Bureau international du Travail.

**BIT.** 2022b. *Fixation de salaires adéquats: La question du salaire vital* (Note d'Information de l'OIT). Genève, Bureau international du Travail.

**BIT.** 2023a. *Travail des enfants*. Genève, Bureau international du Travail.

**BIT.** 2023b. *Travail forcé*. Genève, Bureau international du Travail.

**BIT.** 2023c. *Liberté syndicale*. Genève, Bureau international du Travail.

**BIT.** 2023d. *Égalité de chances et de traitement*. Genève, Bureau international du Travail.

**Bundestag.** 2021. *Act on Corporate Due Diligence Obligations in Supply Chains of July 16th 2021*. Bonn.

**Comission européenne.** 2022. *Corporate sustainability due diligence: Fostering sustainability in corporate governance and management systems*. Bruxelles.

**OMS; BIT.** 2021a. *Joint estimates of the work-related global burden of disease and injury 2006-2016 – Global monitoring report*. Genève, Organisation mondiale de la santé, Bureau international du Travail.

**OMS; BIT.** 2021b. *Les longues heures de travail augmentent la mortalité liée aux maladies cardiaques et aux accidents vasculaires cérébraux : OMS, OIT*. Genève, Organisation mondiale de la santé, Bureau international du Travail.

**OMS; BIT.** 2022. *Mental health at work: Policy brief*. Genève, Organisation mondiale de la santé, Bureau international du Travail.

**ONU.** 1948. *Déclaration universelle des droits de l'homme*. New York, NY, Organisation des Nations Unies.

Rejoignez dès aujourd'hui la campagne Vision Zero!

**[www.visionzero.global](http://www.visionzero.global)**  
**#visionzeroglobal**



Ce guide Vision Zero a été élaboré par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et sa Commission spéciale pour la prévention en collaboration avec des experts de la sécurité et de la santé au travail.

Bien que beaucoup de soin ait été apporté à la préparation et à la reproduction des présentes données/informations, l'AISS décline toute responsabilité pour les éventuelles inexactitudes, omissions ou autres erreurs dans ces informations et, d'une manière plus générale, pour tout préjudice financier ou autre pouvant résulter de l'utilisation de cette information.

La présente publication est mise à disposition dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Pas de modification 4.0 transposé (CC BY-NC-ND 4.0).

Version publiée en 2023.

ISBN 978-92-843-1238-2

© Association internationale de la sécurité sociale, 2023

